

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Préparation de la rentrée 2008 dans l'Académie et répartition des moyens

Sur le plan pédagogique, la rentrée 2008 sera d'abord marquée par la **poursuite de la mise en œuvre de la loi d'orientation pour l'avenir de l'école** :

Rectorat

- **socle commun de connaissances et de compétences** qui correspond à ce que « tous les élèves doivent avoir acquis à la fin de leur scolarité obligatoire » ;
- **programmes personnalisés de réussite éducative** à l'école et au collège pour les jeunes qui rencontrent des difficultés dans l'acquisition du socle commun ;
- **poursuite de la rénovation de l'enseignement des langues vivantes** avec l'apprentissage d'une langue vivante dès le CE1, l'apprentissage à titre expérimental d'une deuxième langue vivante dès la 5^{ème} et la mise en place de l'enseignement par groupes de compétences ;
- **généralisation** dans tous les collèges de l'**option découverte professionnelle en classe de 3^{ème}**.

Chargée de communication

Contact :
Marion BOILEVIN

Téléphone
05.57.57.38.30

Télécopie
05.57.57.87.78

Courriel

chargcom@ac-
bordeaux.fr

De plus, quatre **dossiers d'importance marqueront cette rentrée** :

- la **poursuite de l'accueil et de l'accompagnement des jeunes handicapés** dans le système scolaire avec la mise en œuvre des **projets personnalisés de scolarisation. 10 Unités Pédagogiques d'Intégration (UPI) supplémentaires seront ouvertes à la rentrée** ;
- la **poursuite de l'expérimentation**, engagée en 2001, du **baccalauréat professionnel en trois ans** : une **quarantaine de nouvelles formations seront ouvertes** ;
- la **généralisation de l'assouplissement de la carte scolaire**, en collège en lycée, qui permettra d'accorder à tout jeune une dérogation par rapport à son secteur géographique dans la limite des capacités d'accueil de l'établissement ;
- l'**extension à tous les collèges, ainsi qu'aux écoles de l'éducation prioritaire, de l'accompagnement éducatif** après la classe pour de l'aide aux devoirs et aux leçons et des activités sportives ou artistiques. Des créations de postes d'assistants éducatifs sont notamment prévues pour aider à la mise en place du dispositif.

5, rue Joseph
de Carayon-Latour
BP 935
33060 Bordeaux Cedex

L'évolution des moyens délégués à l'académie permettra de mettre en œuvre ces différents dispositifs.

* Situation du 1^{er} degré

- *Evolution des effectifs* : augmentation comprise entre 1 320 et 1 870 élèves
- *Evolution des moyens* :

L'académie reçoit une dotation de 65 postes supplémentaires, soit la deuxième plus forte dotation au niveau national

Cette dotation permettra de faire face à l'augmentation des effectifs et d'améliorer, dans certains départements, les conditions de remplacement.

La répartition de ces emplois est décrite dans le tableau 1 annexé au présent communiqué.

Cette répartition prend en compte la situation de chacun des départements : prévisions d'effectifs à la rentrée 2008, nombre de professeurs pour cent élèves (P/E), écart entre la prévision et le constat des effectifs de la rentrée 2007 important dans certains départements.

Il s'agit de rééquilibrer, en équité, les dotations entre les différents départements.

***Situation du 2nd degré**

➤ *Evolution des effectifs* : légère augmentation + 184 élèves

➤ *Evolution des moyens en personnels enseignants* :

La dotation de l'académie est réduite de 31 emplois :

- ceci s'explique principalement par l'écart entre la prévision 2007 (+ 933 élèves) qui avait généré une dotation de 97 postes supplémentaires et le constat de rentrée (- 408 élèves).

A noter :

- en deux rentrées (2007 et 2008), l'académie perd 224 élèves avec un solde positif de 66 créations de postes de titulaires ;
- 155 postes sont transformés en heures supplémentaires, ce qui n'affecte pas la quantité de moyens mis devant les élèves ;
- le nombre d'équivalent temps plein de stagiaires sera diminué de 42.

La dotation pour le second degré permet d'assurer l'accueil de l'ensemble des élèves tout en ouvrant des formations nouvelles, notamment deux nouveaux BTS (Bâtiment et Métiers du notariat).

La répartition entre départements de l'enveloppe globale figure dans le tableau 2 joint.

Les moyens en personnels de santé

- **24 postes d'infirmiers supplémentaires sont créés**, ce qui représente à nouveau cette année la plus forte augmentation de dotation au niveau national.

Les moyens administratifs

- Suppression de 27 postes de personnels administratifs (15 dans les services académiques, 12 dans les établissements).

Les assistants pédagogiques

- **Création de 286 postes** (dont 32 dès le mois de janvier 2008) dans le cadre de la mise en place de l'accompagnement éducatif.

Le projet académique « Objectif 2010 »

L'académie poursuit la mise en œuvre du projet dont l'objectif prioritaire est d'« élever le niveau de qualification des jeunes aquitains en accueillant, formant et accompagnant chaque élève, pour une insertion sociale et professionnelle réussie et participer au développement économique, social et culturel de l'Aquitaine » en développant trois ambitions :

- mettre en place les conditions pour la réussite de tous les élèves ;
- ne laisser personne au bord du chemin ;
- mieux accompagner les écoles, les établissements et les personnels et développer l'évaluation du système éducatif.

Une évaluation à mi-parcours sera réalisée en juin 2008.

Tableau 1 : répartition des moyens du premier degré

	Rentrée 2007		P/E 2006	P/E 2007	Rentrée 2008 Prévision	Evolution du Nombre d'emplois
	Prévision	Constat				
Dordogne	[250,350]	300	5,41	5,37	[20,70]	+ 9
Gironde	[1050,1150]	770	5,10	5,11	[800,1000]	+ 43
Landes	[550,650]	610	5,17	5,18	[500,600]	+ 28
Lot et Garonne	[100,200] [-50,+100]	- 60	5,36	5,38	[50, 150]	+ 1
Pyrénées Atlantiques		- 1100	5,39	5,50	[-50,+50)	-16
Académie	[1900,2400]	+ 520	5,22	5,25	[1320,1870]	+ 65

Tableau 2 : répartition des moyens du second degré

Emplois	Emplois structures	Emplois stagiaires structures	Emplois d'éducateurs en internat	Emplois d'enseignants référents départementaux handicapés	HSA structures	HSA Attribuées en HSE
Dordogne	1 877	15	17	1	3 487	223
Gironde	7 313,5	58	14	1	13 709	1 218
Landes	1 858	15	18	1	3 502	170
Lot-et-Garonne	1 597	13	14	1	2 978	143
Pyrénées Atlantiques	3 009	24		1	5 644	462
Académie	15 654,5	125	63	5	29 320	2 216